

CM (I)

**Commune d'ESSOUVERT
Procès-Verbal
Réunion du Conseil Municipal en date du 29 juillet 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 29 juillet à 19 h 30

Le conseil municipal de la Commune d'ESSOUVERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Essouvert sous la présidence de M. Henri AUGER, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 juillet 2025

Présents : Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Véronique BLAIN, Sylvaine CADORET, Gérard CONNAN, Anne DURIEUX, Pierre GEOFFROY, Alain MARTINEAUD, Sylvain SORIGNET, Patrick TANGUY, Christiane VALAYER

Absents excusés : Jean-Luc LEAUD qui a donné pouvoir à Alain MARTINEAUD, Fabienne MENARD qui a donné pouvoir à Anne DURIEUX, Luc ZEMMOUCHE

Absents non excusés : Dominique BERTIN, Émilie RACAULT, Patrick WAREMBOURG

Secrétaire de séance élu : Sylvain SORIGNET

Nombre de Conseillers en exercice : 17
Nombre de Conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 13

Mr le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h30

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 3 juin 2025.

Convention avec le Syndicat de Voirie 17 pour étude de travaux à la cité de la Reine à La Benâte :

La présente convention définit la maîtrise d'oeuvre et la réalisation des travaux par le Syndicat Départemental de la Voirie des Collectivités du Département de la Charente-Maritime, auprès de la Commune d'ESSOUVERT, concernant les travaux d'aménagement des rues du Drapeau et de la Reine à La Benâte.

Dès validation de la présente convention, les premières études permettront de donner une estimation plus précise des travaux et des subventions pouvant être demandées.

Ont voté pour : 13	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Tranches enfouissement de réseau La Benâte par le SDEER :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération N° D20221003 du 25 octobre 2022, concernant la demande d'effacement des réseaux sur la 2ème partie du bourg de La Benâte.

Après étude du dossier il est maintenant nécessaire de programmer l'instruction du dossier auprès de l'entreprise Eiffage concernant les rues suivantes pour un effacement total de La Benâte :

- la rue de l'Alliance,
- la partie ouest de la rue du 11 Novembre jusqu'en bas de la rue Bouffandeau,
- l'impasse des Thuyas
- la partie sud de la rue du Fournil

Ont voté pour : 13	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Avenant VRD pour le projet installation modules foot

Mr Le maire présente un avenant de la société 2G CONSTRUCTIONS pour le lot VRD :

Montant initial du marché public :
58 570,65 € HT
70 284,78 € TTC

Nouveau montant du marché public :

61 305,92 € HT

73 567,10 € TTC

Avenant correspondant au devis N° D17193 du 28/04/2025 pour un montant de 2 735,27 € HT, soit 3 282,32 € TTC.

Ont voté pour : 13	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Récolte de cônes de sapin Nordmann dans la forêt d'ESSOUVERT :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'Office National des Forêts lui a fait part de son intention de procéder avec la société VILMORIN à une récolte de cônes de sapin Nordmann dans la forêt d'Essouvert durant le mois d'août 2025.

Il convient de préciser le montant unitaire de vente de l'hectolitre de cônes de sapin, à savoir 7,45 € HT /hl

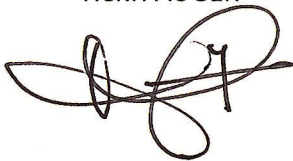
Ont voté pour : 13	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Questions diverses :

- Il est signalé que la carrière de Puymoreau commence à être bien encombrée. Un état des lieux sera fait afin de prendre la décision de maintenir ou non l'ouverture de la carrière aux habitants de la commune.
- Un évier est à acheter pour le club house du foot de Saint Denis du Pin : le choix est fait d'en acheter un d'occasion au lieu d'un neuf.
- Un point est fait sur les commissions :
 - . Salle Alliance : le nouvel automate n'est toujours pas installé
 - . Cimetière : la 1ère phase d'affichage est terminée. La reprise se poursuit pendant encore un an
 - . Animation : l'idée de la création d'un film pour les 10 ans de la nouvelle commune en janvier 2026 est validée à l'unanimité
- L'inauguration du nouveau local de foot de Saint Denis du Pin, des city park et des aires de jeux des 2 communes aura lieu le 6 septembre 2025 après- midi.
- Le spectacle de Noël se tiendra le samedi 20 décembre 2025 à 17h
- Le maire signale 2 manifestations prévues sur la commune :
 - . Passage d'une nuit de cyclistes sur le terrain de foot de La Benâte le 8 août 2025
 - . Des cani-cross auront lieu dans le bois d'ESSOUVERT les 6 et 7 décembre 2025 et les 4 et 5 avril 2026
- Des infos sont données sur la CDC Vals de Saintonge

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le Maire
Henri AUGER



Secrétaire de séance
Sylvain SORIGNET

